



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note de
conjoncture

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2021

2021#4

Ludovic Bourlès
Yann Nicolas

#1

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2021*

Ludovic Bourlès, Yann Nicolas**

La crise sanitaire a eu un impact majeur sur les secteurs culturels. Entre mars 2020 et juin 2021, la population a connu trois confinements successifs et plusieurs périodes de fermeture de commerces et de lieux accueillant du public ont été décrétées. Des protocoles sanitaires encadrant les activités et les jauges ont été mis en place, influant directement sur la fréquentation des lieux culturels. Cette note de conjoncture mesure les effets économiques de la crise sur le champ marchand de la culture pour le deuxième trimestre 2021, à partir des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises auprès de la Direction générale des Finances publiques.

Au deuxième trimestre 2021, après cinq trimestres de baisse consécutifs, le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands progresse de 3,4 milliards d'euros, soit une hausse de 21 %, au regard du deuxième trimestre 2020, trimestre le plus sévèrement marqué par la crise. Il ne retrouve cependant pas son niveau du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise, enregistrant une perte de 1,84 milliard d'euros (- 9 %) par rapport à ce trimestre équivalent d'une année « normale ». La période de fermeture des lieux de projection et de spectacle liée aux confinements successifs ayant été plus longue au deuxième trimestre 2020 qu'au deuxième trimestre 2021, cela contribue mécaniquement à la forte hausse ce trimestre des recettes de la projection cinématographique par rapport au deuxième trimestre 2020 (+ 173 %) ainsi que, dans une moindre mesure, de celles du spectacle vivant (+ 24 %). Ce sont toutefois ces deux secteurs qui restent les plus touchés par rapport à leur situation d'avant-crise: la projection cinématographique connaît au deuxième trimestre 2021 un chiffre d'affaires inférieur de 72 % à sa valeur du même trimestre de 2019 et cet écart est de - 51 % pour le spectacle vivant, après respectivement une baisse de 96 % et de 60 % au premier trimestre 2021 en écart au premier trimestre 2019.

À l'inverse, le secteur du livre maintient son dynamisme ce trimestre, avec des recettes supérieures de 11 % à leur valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (+ 10 % au premier trimestre). Cela représente une progression de recettes de 51 % par rapport au trimestre correspondant de 2020, qui s'explique avant tout par la forte chute d'activité enregistrée lors du premier confinement. De même, le chiffre d'affaires du secteur de la musique enregistrée dépasse ce trimestre de 21 % sa valeur du deuxième trimestre 2020. Ce secteur conforte sa progression, atteignant un chiffre d'affaires supérieur de 6 % à celui du deuxième trimestre 2019, après + 22 % au premier trimestre 2021.

* Données arrêtées au 10 septembre 2021.

** Chargés d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation.

Tableau 1 – Évolutions annuelle et trimestrielles des chiffres d'affaires des secteurs culturels marchands, 2019-2021

En M€ et %

	2019	2020	Glissements trimestriels T/T-4						Gliss. trim. T/T-8	
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T1	T2
			2020	2020	2020	2020	2021	2021	2021	2021
Projection cinématographique	1 520	536	-29	-90	-60	-81	-95	173	-96	-72
Publicité	15 232	12 768	-7	-25	-23	-11	-8	18	-14	-12
Presse	11 772	10 322	-6	-23	-15	-6	-9	12	-15	-14
Audiovisuel et cinéma <i>(hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)</i>	21 439	19 822	-3	-19	-13	3	-6	18	-10	-4
Radio	1 345	1 257	-4	-17	-4	-2	-12	19	-16	-1
Livre	8 366	7 883	-12	-27	4	4	25	51	10	11
Musique enregistrée	2 055	2 013	8	-12	-5	0	12	21	22	6
Jeu vidéo	2 856	3 462	16	1	8	60	0	-12	16	-11
Spectacle vivant	5 858	3 369	-6	-61	-51	-50	-57	24	-60	-51
Arts visuels	9 535	8 526	0	-23	-10	-9	0	30	0	0
Enseignement artistique et culturel	696	629*	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Architecture	6 693	6 126	-1	-16	-14	-3	-1	18	-1	-1
Patrimoine	1 792	1 653	7	-20	-7	-11	-5	15	1	-8
Total champ culturel	89 159	78 367	-4	-24	-15	-6	-7	21	-11	-9

* Prévission du Deps-doc de juin 2020. Voir « Données et méthode », p. 18.

Note : les secteurs de la musique enregistrée, des arts visuels et du patrimoine sont associés à d'autres activités dans la nomenclature de codes naf. De ce fait, le suivi économique de ces secteurs doit être interprété avec prudence.

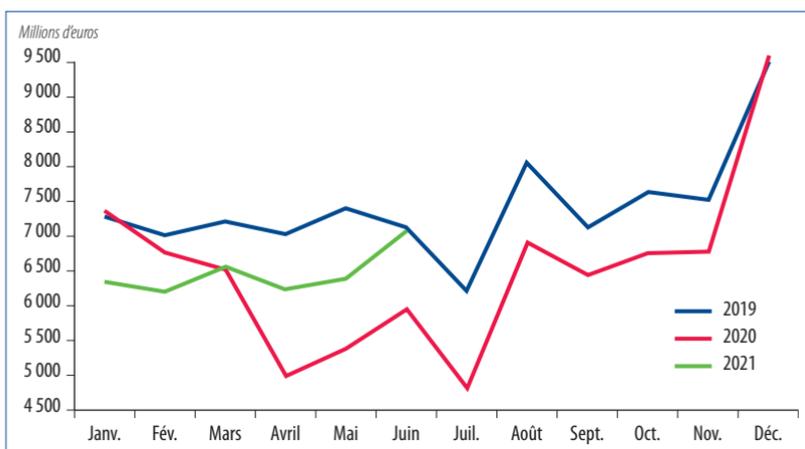
Note de lecture : en 2019, le chiffre d'affaires brut de la projection de films cinématographiques est de 1,52 milliard d'euros contre 536 millions d'euros en 2020. Au deuxième trimestre 2020, ce chiffre d'affaires est inférieur de 90 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (T/T-4). Au deuxième trimestre 2021, ce chiffre d'affaires est supérieur de 173 % à sa valeur du deuxième trimestre 2020 de début de crise (T/T-4) et inférieur de 72 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (T/T-8).

Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

Champ total

Au deuxième trimestre 2021, le champ marchand de la culture affiche un net rebond sur un an mais il ne retrouve pas son niveau d'avant-crise. Son chiffre d'affaires dépasse en effet de 21 % sa valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 3,4 milliards d'euros) mais il est inférieur de 9 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 (- 1,84 milliard d'euros) – une comparaison « date à date » qui permet de rendre compte de la perte d'activité enregistrée par les secteurs culturels sous l'effet de la crise sanitaire (voir « Données et méthode », p. 18) (tableau 1, graphique 1). Ce rebond s'explique pour l'essentiel par la chute de recettes du deuxième trimestre 2020 liée au premier confinement, dont la durée effective a varié selon le secteur culturel, conduisant à une hétérogénéité de son impact sur les secteurs (tableau 1). Le troisième confinement national (du 3 avril au 3 mai 2021, à la suite de

Graphique 1 – Chiffre d'affaires de l'ensemble du champ culturel, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

confinements départementaux en mars 2021) influe aussi sur l'activité des différents secteurs au deuxième trimestre 2021, avec notamment la poursuite de la fermeture des lieux de projection, de patrimoine, d'exposition et de spectacle¹ en avril 2021 et jusqu'au 19 mai 2021, date à partir de laquelle le confinement est levé progressivement (sous conditions).

Ainsi, presque tous les secteurs s'en tirent beaucoup mieux au deuxième trimestre 2021 qu'au deuxième trimestre 2020 : le rebond de 3,4 milliards d'euros est tiré principalement par le surcroît par rapport à l'an dernier des recettes des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio), du livre, des arts visuels et de la publicité. Ces secteurs pèsent le plus dans le chiffre d'affaires global, ce qui explique leur contribution. Le jeu vidéo est en revanche moins dynamique que l'année précédente à la même période : ce secteur avait enregistré un bond au début du premier confinement.

Les principaux contributeurs – en raison de leur taille ou de l'ampleur de leur recul – à la perte globale de 1,84 milliard d'euros du deuxième trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2019 sont les secteurs du spectacle vivant, de la publicité et de la presse.

1. Cinémas, musées, fondations accessibles au public, sites et monuments historiques, centres d'art, galeries d'art, salles de spectacle, cirques, festivals et autres manifestations (foires, salons), etc.

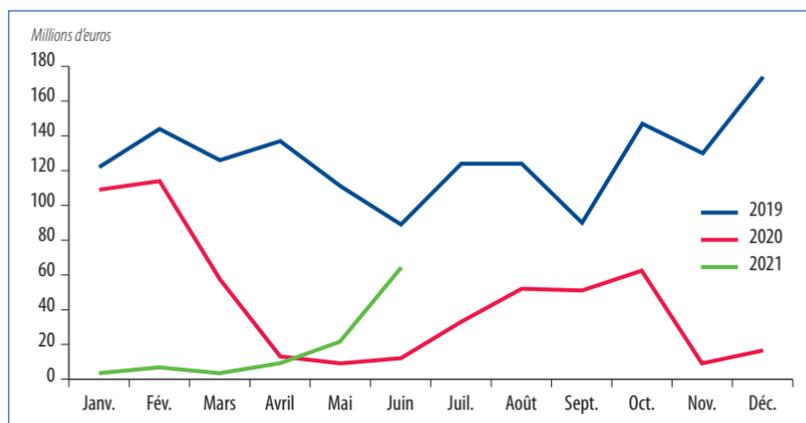
Médias et industries culturelles

Projection cinématographique

Au deuxième trimestre 2021, les recettes du secteur de la projection cinématographique sont près de trois fois supérieures à celles du deuxième trimestre 2020 (+ 60 millions d'euros) et inférieures de 72 % à leur valeur du deuxième trimestre 2019 (- 243 millions d'euros) (tableau 1, graphique 2). Après un peu plus de six mois et demi de fermeture, les salles de cinéma rouvrent le 19 mai 2021 mais sous des conditions limitant le nombre d'entrées : jauge à 35 % et couvre-feu à 21 heures. La reprise de l'activité de projection cinématographique est plus nette en juin (conditions moins strictes), avec un chiffre d'affaires qui progresse entre avril et juin 2021.

Mais la progression des recettes au deuxième trimestre 2021 par rapport à leur valeur du même trimestre de l'année précédente découle principalement de l'effondrement de la fréquentation des salles dû au premier confinement (salles fermées entre le 15 mars et le 21 juin 2020). 1,11 million d'entrées sont ainsi enregistrées au deuxième trimestre 2020 contre un peu plus de 12 millions au deuxième trimestre 2021². La réouverture seulement partielle des salles au cours du deuxième trimestre 2021 contribue à expliquer la chute de recettes par rapport au même trimestre « normal » d'avant-crise de 2019. En dépit de la très forte progression des recettes du deuxième trimestre 2021, la chute de la projection cinématographique au cours des cinq trimestres

Graphique 2 – Chiffre d'affaires du secteur de la projection cinématographique, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

2. Chiffres de fréquentation cinématographique du Centre national du cinéma et de l'image animée.

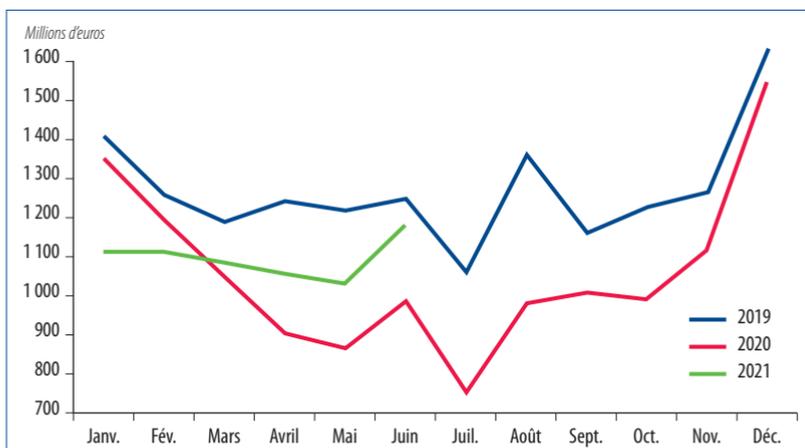
précédents continue de peser lourdement sur le secteur. La projection cinématographique demeure, avant le spectacle vivant, l'activité économique marchande la plus sinistrée du champ de la culture au deuxième trimestre 2021.

Publicité

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires des activités des agences de publicité est supérieur de 18 % à sa valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 508 millions d'euros) et inférieur de 12 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (- 432 millions d'euros) (tableau 1, graphique 3). Cette évolution des recettes trimestrielles des activités de conception et réalisation de campagnes publicitaires et de marketing est analogue à celle des dépenses d'investissement des annonceurs estimées pour l'ensemble des moyens de communication à disposition sur le marché publicitaire (moyens médiatiques, numériques et autres)³. Ces dépenses d'investissement, qui incluent précisément les honoraires et les commissions versés aux agences de publicité, progressent au deuxième trimestre 2021 par rapport à leur valeur du même trimestre de 2020 (premier confinement) mais restent inférieures à celle du deuxième trimestre 2019.

Au niveau semestriel, les recettes des agences de publicité du premier semestre 2021 sont inférieures de 13 % à leur valeur du premier semestre 2019 d'avant-crise, avec un marché publicitaire en

Graphique 3 – Chiffre d'affaires du secteur de la publicité, 2019-2021



Source: chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

3. BUMP, « Marché de la communication et des médias. Bilan 1^{er} semestre 2021 et prévisions pour l'année », France Pub/Irep/Kantar, 14 septembre 2021.

retrait, encore vraisemblablement perturbé par la crise sanitaire. La même évolution (- 13,5 %) est observée entre ces deux semestres pour le total des recettes publicitaires numériques et non numériques des médias (cinéma, presse, publicité extérieure, radio, télévision), des recettes de l'activité de courrier publicitaire et des recettes des imprimés sans adresse⁴.

Presse

Ce secteur comprend les activités des agences de presse non audiovisuelle, l'édition de journaux, l'édition de magazines, revues et autres périodiques, l'impression de presse et le commerce de détail de journaux en magasin spécialisé.

Au deuxième trimestre 2021, les recettes de la presse sont supérieures de 12 % à leur valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 265 millions d'euros) et inférieures de 14 % à leur valeur du deuxième trimestre 2019 (- 386 millions d'euros) (tableau 1, graphique 4). La progression de 12 % est tirée principalement par le commerce de détail et, dans une moindre mesure, par l'édition de journaux. Cette évolution favorable pourrait en partie résulter des restrictions de déplacement moins sévères lors du troisième confinement que lors du premier. Tous les segments du secteur de la presse connaissent au deuxième trimestre 2021 un chiffre d'affaires inférieur à leur valeur d'avant-crise

Graphique 4 – Chiffre d'affaires du secteur de la presse, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

4. BUMP, « Le marché publicitaire au 1^{er} semestre 2021 et prévisions. 1^{er} semestre 2021, la reprise se confirme », France Pub/lrep/Kantar, 14 septembre 2021.

en 2019, avec en particulier un chiffre inférieur de 41 % pour l'édition de magazines, revues et autres périodiques.

Cette double évolution est analogue à celle des investissements des annonceurs dans la presse aux mêmes périodes, les recettes de publicité commerciale représentant environ un quart du chiffre d'affaires de l'édition de presse définie au sens large. Ces investissements progressent entre 2020 et 2021 mais sans retrouver leur niveau d'avant-crise en 2019⁵, le troisième confinement ayant eu vraisemblablement un impact négatif moins fort que le premier confinement. Par ailleurs, l'évolution des recettes de la presse entre les deuxièmes trimestres de 2019, 2020 et 2021 est corrélée à celle de la diffusion des journaux et magazines. Cette diffusion progresse entre 2020 et 2021, tirée par une hausse de près d'un quart des ventes numériques et, dans une moindre mesure, par les ventes au numéro (+ 3,5 %) ⁶. La diffusion des journaux et magazines se réduit en revanche entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2021, avec une baisse de 23 % des ventes au numéro et ce malgré une forte hausse non compensatrice des ventes numériques (+ 58 %).

Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)

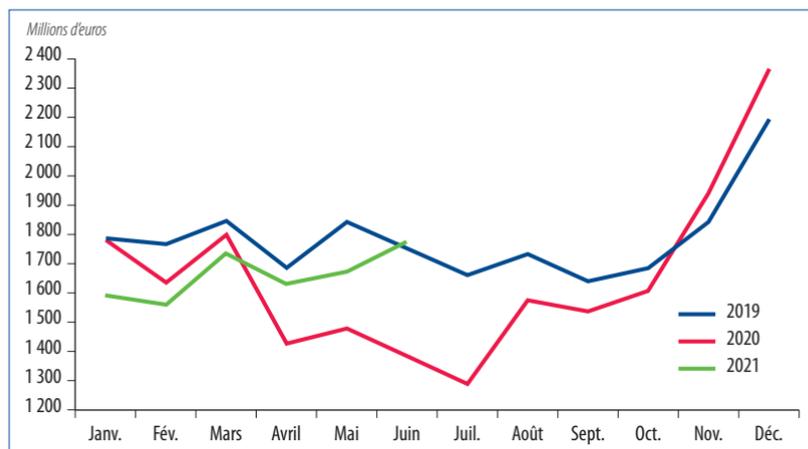
Ce secteur regroupe les activités des agences de presse audiovisuelle, les productions et postproductions audiovisuelles et cinématographiques, la distribution de films cinématographiques, l'édition de chaînes de télévision ainsi que l'édition et la distribution de vidéos.

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires du secteur de l'audiovisuel et du cinéma dépasse de 18 % sa valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 791 millions d'euros) et est inférieur de 4 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (- 201 millions d'euros) (tableau 1, graphique 5). Cette diminution, qui s'atténue après celle de 10 % observée au premier trimestre par rapport à 2019, s'explique notamment par la faiblesse de l'édition et la distribution de vidéos (près de - 20% ce trimestre par rapport à 2019), de la distribution de films (- 30%) et de la production de films pour le cinéma (- 15%). En revanche, l'édition de chaînes généralistes progresse avec une hausse de 9 % au deuxième trimestre 2021 par rapport à la même période de 2019.

5. BUMP, « Marché de la communication et des médias. Bilan 1^{er} trimestre 2021 et prévisions pour l'année », France Pub/Irep/Kantar, 11 mai 2021 et BUMP, « Marché de la communication et des médias. Bilan 1^{er} semestre 2021 et prévisions pour l'année », France Pub/Irep/Kantar, 14 septembre 2021.

6. Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM)/ministère de la Culture-DGMIC.

**Graphique 5 – Chiffre d'affaires du secteur de l'audiovisuel et du cinéma
(hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio), 2019-2021**



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

La hausse de 18 % par rapport au deuxième trimestre 2020 résulte principalement de deux phénomènes : une augmentation des recettes de la production audiovisuelle et cinématographique de 34 %, compte tenu de l'interruption des tournages lors du premier confinement ; une progression des recettes de 15 % pour l'édition de chaînes de télévision, les groupes TF1 et M6 enregistrant au deuxième trimestre 2021 un rebond de 78 % de leurs recettes publicitaires par rapport au même trimestre de 2020⁷.

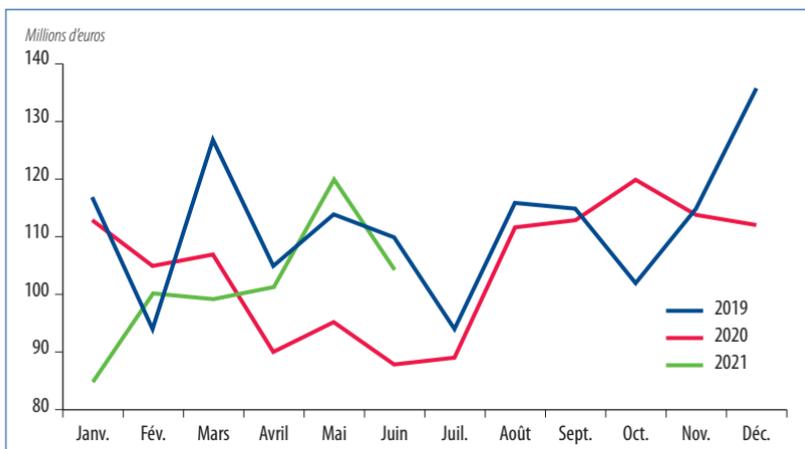
Radio

Ce secteur regroupe l'édition et la diffusion de programmes radiophoniques. Il comprend les stations du groupe Radio France.

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires de la radio est supérieur de 19 % à sa valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 53 millions d'euros) et inférieur de 1 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 (- 3 millions d'euros) (tableau 1, graphique 6). Cette double évolution est analogue à celle des investissements des annonceurs à la radio aux mêmes périodes, les recettes publicitaires représentant la quasi-totalité des ressources des radios privées non associatives. Ces investissements progressent entre 2020 et 2021 mais sans retrouver leur niveau

7. Communiqué de presse « Résultats du S1 2021 du groupe TF1 », 28 juillet 2021. Groupe M6, Rapport financier semestriel 2021, 27 juillet 2021.

Graphique 6 – Chiffre d'affaires du secteur de la radio, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

d'avant-crise en 2019⁸, le troisième confinement ayant probablement produit un effet négatif moins fort que le premier confinement.

La légère baisse de recettes du secteur de la radio entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2021 semble liée à la baisse aux mêmes périodes de l'audience cumulée du média radio en semaine (mesurée en nombre d'auditeurs ou en part de la population de 13 ans et plus)⁹. Pour Médiamétrie, le « reconfinement national en avril » 2021 et la « levée progressive des restrictions entre mai et juin » contribuent à la perte d'auditeurs et influent possiblement sur la tarification de diffusion des spots publicitaires à la radio payés par les annonceurs entre les deux périodes.

Livre

Ce secteur comprend l'édition de livres et le commerce de détail de livres en magasin spécialisé¹⁰.

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires du livre est supérieur de 51 % à sa valeur correspondante de 2020 (+ 664 millions d'euros) et supérieur de 11 % à sa valeur correspondante de 2019

8. BUMP, « Marché de la communication et des médias. Bilan 1^{er} trimestre 2021 et prévisions pour l'année », France Pub/Irep/Kantar, 11 mai 2021. BUMP, « Marché de la communication et des médias. Bilan 1^{er} semestre 2021 et prévisions pour l'année », France Pub/Irep/Kantar, 14 septembre 2021.

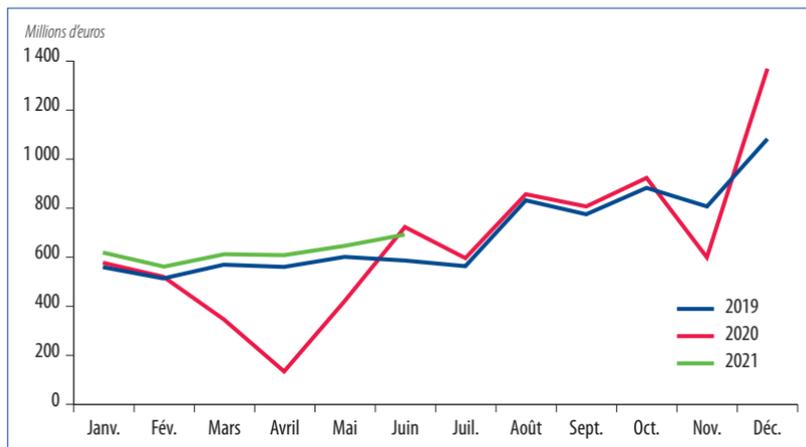
9. Médiamétrie, « Enquête Médiamétrie 126 000 Radio. L'audience de la radio en France en avril-juin 2019 » (communiqué de presse, 18 juillet 2019) et « Enquête Médiamétrie 126 000 Radio. L'audience de la radio en France en avril-juin 2021 » (communiqué de presse, 13 juillet 2021).

10. Cette catégorie ne comprend pas les commerces de vente au détail de livres d'occasion, qui relèvent d'un autre code d'activité.

d'avant-crise (+ 197 millions d'euros) (tableau 1, graphique 7). La situation plus dynamique du secteur au regard du deuxième trimestre de 2019 – tirée davantage par la hausse de recettes du commerce de détail que celle de l'édition – est corrélée à la croissance en euros courants d'environ 3,5 % des ventes de livres entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2021¹¹.

De manière liée, la progression trimestrielle de 51 % entre les mêmes trimestres de 2020 et 2021 est la deuxième plus importante de l'ensemble des secteurs culturels marchands. Davantage tirée là encore par la hausse du chiffre d'affaires du commerce de détail que par celle de l'édition, cette progression résulte vraisemblablement de deux phénomènes principaux : un niveau très bas des recettes au deuxième trimestre 2020, consécutif au premier confinement national et à la chute de 27 % des recettes qui s'ensuivit par rapport au trimestre correspondant de 2019 d'avant-crise ; un dynamisme du secteur du livre depuis le début de l'année 2021 qui se poursuit. Ce dynamisme est, comme au premier trimestre 2021, en partie imputable aux ventes de bandes dessinées et de mangas. Celles-ci progressent en effet de 55 % au deuxième trimestre 2021 par rapport à celui de 2020¹², certains observateurs affirmant que l'extension du pass Culture a stimulé les

Graphique 7 – Chiffre d'affaires du secteur du livre, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

11. *Livres Hebdo*, « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2020 », baromètre *Livres Hebdo/Xerfi/I+C*, septembre 2020. *Livres Hebdo*, « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2021 », baromètre *Livres Hebdo/Xerfi/I+C*, septembre 2021.

12. *Livres Hebdo*, « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2021 », baromètre *Livres Hebdo/Xerfi/I+C*, septembre 2021.

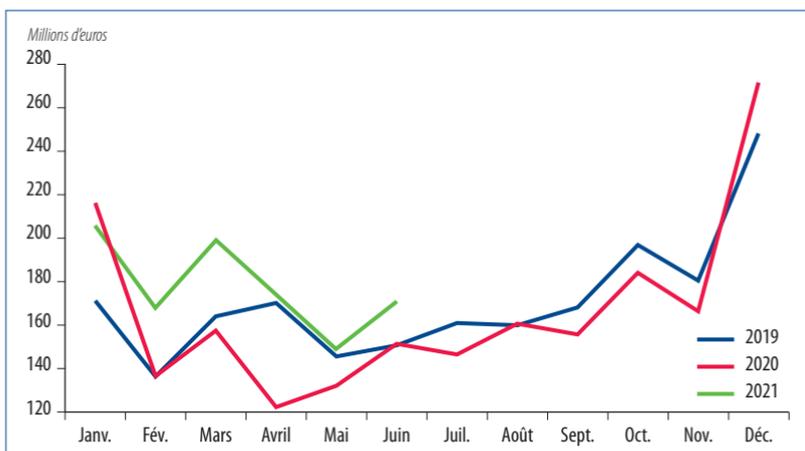
ventes déjà importantes de mangas en librairie¹³. Ce dynamisme prolonge, en tenant compte de la saisonnalité des ventes, la tendance à la hausse des ventes de livres observée dès juin 2020, par comparaison avec l'année précédente.

Musique enregistrée

Ce secteur comprend la production, la distribution et l'édition d'enregistrements sonores, le commerce de détail de disques en magasin spécialisé et l'activité des plateformes de téléchargement et d'écoute en flux (*streaming*). Ce secteur est constitué de sous-classes d'activité NAF dont certaines regroupent d'autres activités que les activités musicales. Il convient donc d'être prudent quant à l'interprétation de la variation de chiffres d'affaires qui peuvent concerner d'autres activités que celles directement liées à la musique enregistrée.

Au deuxième trimestre 2021, les recettes du secteur de la musique enregistrée sont supérieures de 21 % à leur valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 85 millions d'euros) et supérieures de 6 % à leur valeur du deuxième trimestre 2019 (+ 27 millions d'euros) (tableau 1, graphique 8). Le secteur confirme ainsi la bonne évolution déjà enregistrée au premier trimestre 2021. Cette progression est tirée par le commerce de détail et vraisemblablement par l'activité

Graphique 8 – Chiffre d'affaires du secteur de la musique enregistrée, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

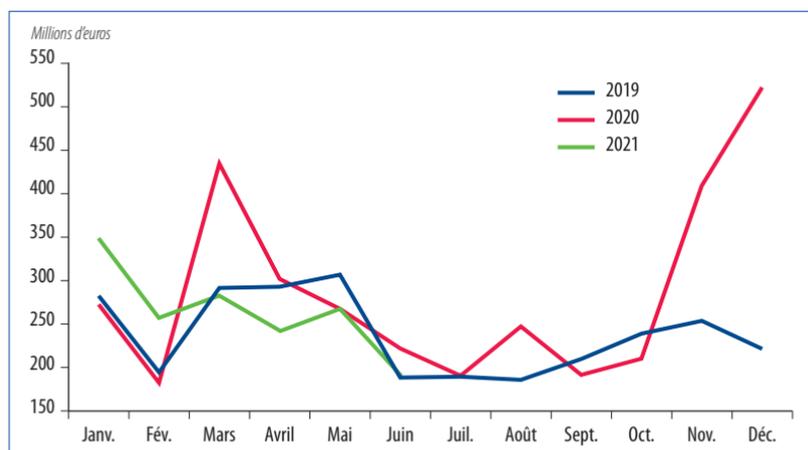
13. *Livres Hebdo*, « Pass Culture, Netflix... : qu'est-ce qui se cache derrière le boom du manga ? », 10 juin 2021, <https://www.livreshebdo.fr/article/pass-culture-netflix-quest-ce-qui-se-cache-derriere-le-boom-du-manga> (consulté le 21 septembre 2021).

des plateformes d'écoute en flux (croissance du nombre d'abonnés payants). Dans le même temps, production, édition et distribution stagnent. La hausse de plus d'un cinquième des recettes au deuxième trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2020 est à rapprocher de l'effet qu'a pu produire le premier confinement (- 12 % par rapport à 2019) et concerne tous les segments du secteur.

Jeu vidéo

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires du secteur de l'édition de jeu vidéo est inférieur de 12 % à sa valeur correspondante de 2020 (- 92 millions d'euros) et inférieur de 11 % à sa valeur correspondante d'avant-crise de 2019 (- 85 millions d'euros) (tableau 1, graphique 9). C'est un recul après les évolutions très favorables des trimestres précédents par rapport à leur niveau correspondant d'avant-crise de 2019 (tableau 1). Au regard de 2019, le marché est peut-être arrivé à saturation au deuxième trimestre 2021 après les achats massifs de jeux en novembre-décembre 2020 et janvier 2021, liés au lancement en France de deux nouvelles consoles en novembre. Cette hypothèse pourrait ainsi expliquer des recettes du deuxième trimestre 2021 inférieures de 12 % à leur valeur correspondante de 2020. L'édition de jeux électroniques apparaît en effet avoir moins tiré parti d'une hausse de la demande de divertissements à domicile liée au premier confinement au deuxième trimestre de l'année 2020 (+ 1 %) qu'au premier (+ 16 %).

Graphique 9 – Chiffre d'affaires du secteur du jeu vidéo, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

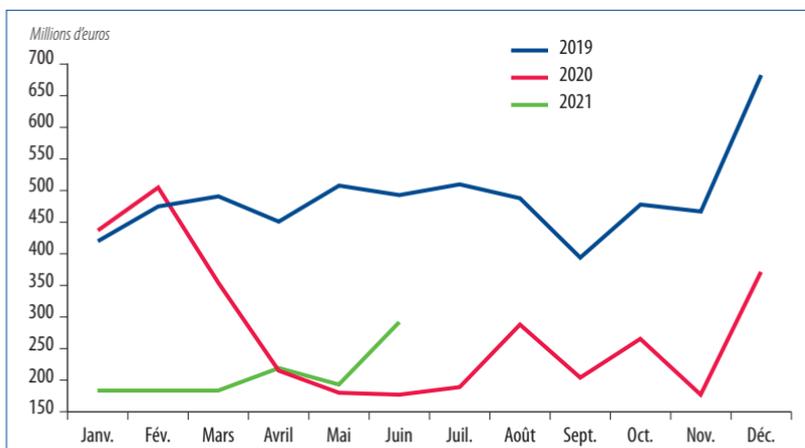
Création et diffusion

Spectacle vivant

Ce secteur, dont une part importante de la production est exclue de l'analyse car non marchande¹⁴, regroupe la production et la diffusion de spectacles, les activités de prestations techniques, de promotion et d'organisation de spectacles ainsi que l'exploitation ou gestion des lieux de spectacle.

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires du spectacle vivant est supérieur de 24 % à sa valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 136 millions d'euros) et inférieur de 51 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (- 747 millions d'euros) (tableau 1, graphique 10). Bien que l'activité progresse sur un an pour la première fois depuis la fin 2019, le spectacle vivant reste fortement affecté par la crise au deuxième trimestre 2021 avec une perte de la moitié de ses recettes par rapport au trimestre correspondant « normal » de 2019. En particulier, la production et la diffusion de spectacles ainsi que l'exploitation de lieux de spectacle sont encore très marquées par les effets produits par trois confinements nationaux, dont la fermeture de tout lieu de spectacle entre le 30 octobre 2020 et le 19 mai 2021. Les activités de soutien au spectacle vivant (prestations techniques, promotion...) restent affectées, mais moins fortement.

Graphique 10 – Chiffre d'affaires du secteur du spectacle vivant, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

14. En 2019, la production de la branche « Spectacle vivant » était non marchande à hauteur de 57 % (Deps-doc, *Culture chiffres*, 2021-1).

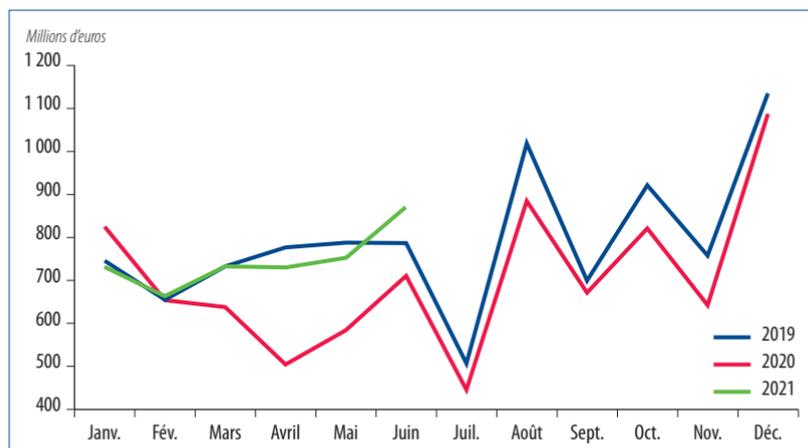
Le surcroît de recettes du deuxième trimestre 2021 par rapport au même trimestre 2020 est tiré par les activités de soutien au spectacle vivant. Production, diffusion et gestion de salles progressent aussi, mais dans une moindre mesure. En particulier, la gestion des lieux de spectacle connaît un rebond de ses recettes en mai 2021 (par rapport à mai 2020) bien qu'elles restent très en deçà de leur valeur de mai 2019 d'avant-crise. C'est aussi le cas en juin 2021, quoique moins fortement. Ce rebond tient en partie au calendrier de la fermeture des lieux (en 2020, ils sont fermés en avril et mai et jusqu'au 2 juin (ou 15 juin en Île-de-France) alors qu'en 2021, ils le sont en avril et rouvrent progressivement sous conditions dès le 19 mai).

Arts visuels

Ce secteur comprend les activités photographiques, celles des artistes indépendants, la restauration d'œuvre, les activités des galeries d'art commerciales, la vente aux enchères, le design et la mode. Comme pour la musique enregistrée (et le patrimoine), le secteur est assez mal couvert par les codes de nomenclature d'activités.

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires des arts visuels dépasse de 30 % sa valeur correspondante de 2020 (+ 539 millions d'euros). Son niveau est presque équivalent à celui du deuxième trimestre 2019 (+ 8 millions d'euros), la vente aux enchères et le design dépassant leur niveau d'avant-crise (tableau 1, graphique 11). La progression des recettes de près d'un tiers au deuxième trimestre 2021 s'explique en bonne partie par leur très faible niveau au deuxième

Graphique 11 – Chiffre d'affaires du secteur des arts visuels, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

trimestre 2020, lié au premier confinement. Tous les segments du secteur progressent par rapport au trimestre correspondant de 2020, tirés en particulier par la hausse de 34 % du chiffre d'affaires des activités spécialisées de design qui pèsent pour près de la moitié du secteur.

Les activités photographiques (production diverse, traitement des films et activités des photojournalistes indépendants) pèsent pour environ un dixième du secteur des arts visuels. Leurs recettes progressent de 26 % au deuxième trimestre 2021 par rapport au même trimestre de 2020 (+ 43 millions d'euros), le plus faible de 2020 car directement affecté par le premier confinement. Le chiffre d'affaires des activités photographiques reste toutefois inférieur de 17 % à sa valeur d'avant-crise du deuxième trimestre 2019. Parallèlement, à l'inverse des salles de ventes volontaires, les galeries d'art restent fermées pendant plus de la moitié du deuxième trimestre 2021. Ces dernières enregistrent un chiffre d'affaires inférieur à leur niveau correspondant de 2019.

Enseignement artistique et culturel

Ce secteur regroupe les activités d'enseignement artistique et culturel, dont celles des établissements d'enseignement supérieur. L'activité de ce secteur est essentiellement non marchande¹⁵ et n'est donc pas évaluée dans cette note. De plus, aucun indice de chiffre d'affaires n'est calculé pour la part marchande de l'enseignement artistique et culturel.

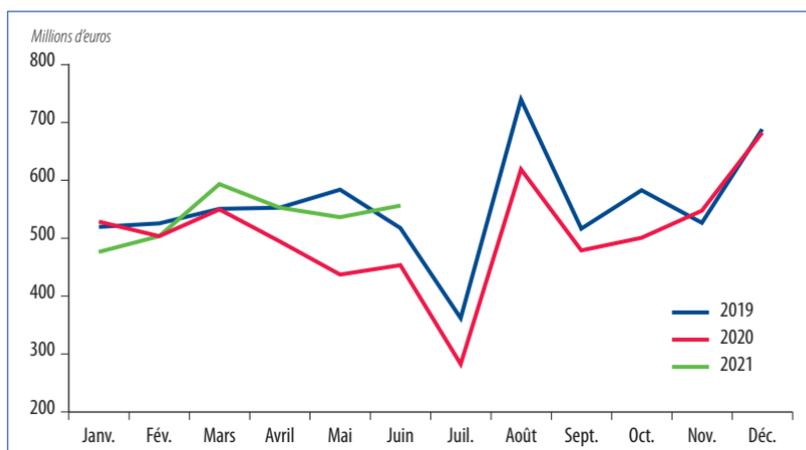
Patrimoines

Architecture

Au deuxième trimestre 2021, le chiffre d'affaires des activités d'architecture (conception de bâtiments et de plans, architecture paysagère, activité de conseil et agences d'urbanisme) est supérieur de 18 % à sa valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 250 millions d'euros) et inférieur de 1 % à sa valeur du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (- 15 millions d'euros) (tableau 1, graphique 12). Après le creux du deuxième trimestre 2020 lié au premier confinement (- 16 % par rapport au même trimestre de 2019), les recettes du secteur au deuxième trimestre 2021 progressent de près d'un cinquième et retrouvent presque leur niveau d'avant-crise. Cette phase de rattrapage

15. En 2019, la production de la branche « Enseignement artistique et culturel » était non marchande à hauteur de 86 % (Deps-doc, *Culture chiffres*, 2021-1).

Graphique 12 – Chiffre d'affaires du secteur de l'architecture, 2019-2021



Source: chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

peut être rapprochée de l'évolution observée dans le bâtiment en avril, mai et juin 2021, avec un niveau d'activité « autour de son niveau d'avant-crise¹⁶ ». Ce secteur de l'architecture a notamment pu tirer parti de l'évolution très favorable au deuxième trimestre 2021 du nombre d'opérations de marché public de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement, relativement au même trimestre de 2020¹⁷.

Patrimoine

Ce secteur comprend la gestion des archives, des bibliothèques, des musées, des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires, les activités des guides conférenciers, la restauration du patrimoine et les opérations archéologiques. Mais seule une petite part de ces activités est marchande et prise en compte dans l'analyse¹⁸. En outre, l'activité de certaines entreprises marchandes qui œuvrent sur les monuments n'entre pas dans la nomenclature NAF du champ de la culture, tandis que les restaurateurs du patrimoine sont, eux, dispersés dans divers codes NAF, non retenus eux non plus. Enfin, les activités patrimoniales sont peu circonscrites par des codes NAF. De ce fait, une évolution d'un indice de chiffre d'affaires d'un code NAF peut être due à d'autres activités regroupées dans ce code.

16. Voir les *Point sur la conjoncture française* de la Banque de France de début mai, début juin, début juillet et début août 2021.

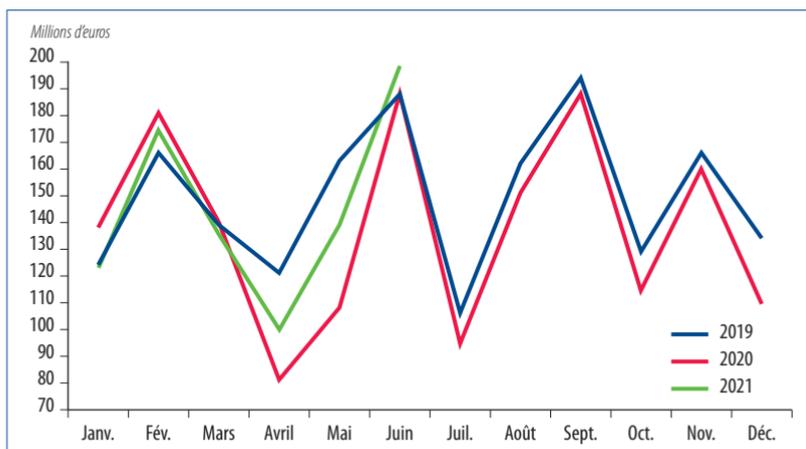
17. Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement, *Note trimestrielle de conjoncture*, n° 4 et n° 8, 2^e trimestre 2020 et 2^e trimestre 2021.

18. En 2019, la production de la branche « Patrimoine » était non marchande à hauteur de 92 % (Deps-doc, *Culture chiffres*, 2021-1).

Au deuxième trimestre 2021, les recettes du secteur marchand du patrimoine dépassent de 15 % leur valeur du deuxième trimestre 2020 (+ 57 millions d'euros) et sont inférieures de 8 % à leur valeur du deuxième trimestre 2019 (- 36 millions d'euros) (tableau 1, graphique 13). Cette baisse de 8 % résulte avant tout d'une forte réduction d'activité pour la gestion des sites et monuments historiques et, dans une moindre mesure, pour celle des musées au deuxième trimestre 2021. Ces lieux patrimoniaux ne rouvrent en effet progressivement qu'à partir du 19 mai 2021 alors qu'ils sont ouverts normalement en 2019.

Ce sont les mêmes activités de gestion qui progressent en revanche entre les deuxièmes trimestres 2020 et 2021 et contribuent à la hausse de 15 % du chiffre d'affaires du secteur. Une explication peut tenir au nombre de jours de fermeture des sites, monuments historiques et musées moins important au deuxième trimestre 2021 (réouverture le 19 mai) qu'au deuxième trimestre 2020 (réouverture le 2 juin).

Graphique 13 – Chiffre d'affaires du secteur du patrimoine, 2019-2021



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; Deps-doc, ministère de la Culture, 2021

Données et méthode

La présente note repose sur les indices de chiffres d'affaires rendus disponibles chaque mois par l'Insee. Issus des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA par les entreprises auprès de la Direction générale des Finances publiques (formulaire « CA3 »), ce sont les premières statistiques disponibles pour les secteurs marchands. Le champ d'activités économiques retenu est celui défini et utilisé en juin 2020 par le Deps-doc lorsqu'il a publié une estimation de l'impact économique de la crise sanitaire pour onze secteurs culturels (voir « Nomenclature d'activités culturelles », p. 19). Pour rappel,

- les chiffres portent sur le chiffre d'affaires et non sur la valeur ajoutée (qui permet, contrairement aux données de chiffre d'affaires, d'éviter les doubles comptes, mais qui est disponible plus tardivement¹);
- ils se limitent à la production culturelle marchande, qui constitue plus de 80 % de la production totale des branches culturelles²;
- ils sont répartis selon les codes NAF³ d'activité économique principale des entreprises (l'activité d'un secteur donné reprend un ou plusieurs codes NAF, chaque code NAF pouvant être lui-même repris dans sa totalité ou seulement en partie⁴);
- ils proviennent des déclarations de TVA, or celles-ci « utilisées de façon privilégiée comme indicateur de l'activité dans les services sont sans doute, dans certains secteurs, un peu plus lissées que l'activité contemporaine effective⁵ »;
- enfin, ajoutons que les indices de chiffres d'affaires utilisés dans cette note sont en cours d'expertise par l'Insee en raison d'un possible report par les entreprises, dans leurs déclarations fiscales de TVA, d'aides publiques qu'elles ont perçues.

À la différence des statistiques de valeur ajoutée ou de revenus, les chiffres d'affaires ne renseignent pas directement sur les revenus du capital et du travail et les prélèvements obligatoires effectivement versés. Ils apportent toutefois un premier élément d'information sur la capacité des organisations productives marchandes à verser ces revenus et à payer ces charges. Les baisses inhabituelles de recettes décrites dans la présente note correspondent ainsi vraisemblablement à des baisses de revenus de même nature pour les professionnels des secteurs culturels examinés.

Pour chaque secteur, le chiffre d'affaires brut (non corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables) hors taxes du dernier trimestre 2021 disponible est comparé à celui du trimestre correspondant des deux années précédentes. Cette analyse « en glissement » opère donc une comparaison « date à date » de périodes similaires pour ce qui est des variations saisonnières

1. Les chiffres de valeur ajoutée pour l'année 2020 devraient être disponibles début 2022.

2. En 2019, la production des branches culturelles était non marchande à hauteur de 18 %, contre 12 % pour l'ensemble de l'économie française (Deps-doc, *Culture chiffres*, 2021-1).

3. Nomenclature d'activités françaises, rév. 2.

4. Les secteurs de la musique enregistrée, des arts visuels et du patrimoine comprennent ainsi plusieurs codes NAF repris partiellement. Pour cette raison, il convient d'être prudent quant à l'interprétation de l'évolution de leurs chiffres d'affaires, qui peuvent varier du fait des autres activités incluses dans ces codes NAF.

5. Insee, *Point de conjoncture* du 8 juillet 2020.

connues susceptibles de les toucher avec régularité chaque année (fêtes de Noël, activité du mois d'août, etc.). L'évolution graphique du chiffre d'affaires du dernier trimestre 2021 disponible (**en vert**) peut être comparée à celles du trimestre correspondant de l'année 2020 de début de crise (**en rouge**) et de l'année 2019 d'avant-crise (**en bleu**). Les autres trimestres sont disponibles pour ces deux dernières années⁶. Ces comparaisons ne permettent pas de mettre en regard les évolutions observées aux évolutions contrefactuelles qui auraient été observées sans la pandémie de Covid-19. Le mode de comparaison retenu a toutefois l'avantage de correspondre vraisemblablement à celui adopté par la plupart des acteurs culturels. Les commentaires explicatifs proposés reposent sur les informations disponibles secteur par secteur ainsi que sur l'expertise de spécialistes sectoriels.

6. Par rapport aux notes de conjoncture précédentes déjà publiées (2021-1, 2021-2 et 2021-3), certains chiffres d'affaires ont pu être révisés.

Nomenclature d'activités culturelles

Les notes trimestrielles de conjoncture du Deps-doc qui portent sur le champ marchand de la culture reprennent la nomenclature d'activités des entreprises spécialement élaborée au printemps 2020 pour estimer l'impact économique de la crise sanitaire liée à la Covid-19¹. Cette nomenclature *ad hoc* reprenait la nomenclature d'activités culturelles retenue chaque année pour évaluer le poids économique direct de la culture² et y ajoutait une part de plusieurs autres activités économiques, de manière à mieux couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture. Les codes de la nomenclature d'activités française (NAF) utilisés et leur pondération sont précisés ci-dessous.

Médias et industries culturelles

Projection cinématographique: 59.14Z Projection de films cinématographiques (100 %).

Publicité: 73.11Z Activités des agences de publicité (100 %).

Presse:

- Agences de presse: 63.91Z Activités des agences de presse (85 %),
- Édition: 58.13Z Édition de journaux (100 %) + 58.14Z Édition de revues et périodiques (100 %),

1. Voir *Analyse de l'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels*, synthèse et résultats sectoriels, juillet 2020, <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2021/L-impact-de-la-crise-du-Covid-19-sur-les-secteurs-culturels> (consulté le 21 sept. 2021).

2. Deps-doc, *Culture chiffres*, 2021-1.

- Impression: 18.11Z Imprimerie de journaux (100 %) + 18.12Z Autre imprimerie (labeur) (8,3 %),
- Commerce de détail: 47.62Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (100 %).

Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio) :

- Production: 59.11A Production de films et de programmes pour la télévision (100 %) + 59.11B Production de films institutionnels et publicitaires (100 %) + 59.11C Production de films pour le cinéma (100 %),
- Postproduction: 59.12Z Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes audiovisuels (100 %),
- Distribution: 59.13A Distribution de films cinématographiques (100 %),
- Agence de presse: 63.91Z Activités des agences de presse (15 %),
- Édition de chaînes: 60.20A Édition de chaînes généralistes (100 %) + 60.20B Édition de chaînes thématiques (100 %),
- Édition et distribution de vidéos: 59.13B Édition et distribution vidéo (100 %) + 77.22Z Location de vidéocassettes et disques vidéo (100 %) + 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (47,9 %).

Radio: 60.10Z Édition et diffusion de programmes radio (100 %).

Livre:

- Édition: 58.11Z Édition de livres (100 %),
- Commerce de détail: 47.61Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé (100 %).

Musique enregistrée :

- Production, édition et distribution: 59.20Z Enregistrement sonore et édition musicale (100 %),
- Téléchargement et *streaming*: 62.01Z Programmation informatique (2,2 %),
- Commerce de détail: 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (52,1 %) + 46.19A Centrales d'achat non alimentaires (0,8 %).

Jeu vidéo: 58.21Z Édition de jeux électroniques (100 %).

Création et diffusion

Spectacle vivant :

- Musique: 66 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique),
- Théâtre: 24 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique),

- Autre (arts de la rue, cirque, danse...) : 10 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique).

Arts visuels :

- Création en arts visuels : 90.03A Création artistique relevant des arts plastiques (100 %) + 90.03B Autre création artistique (7,1 %),
- Photographie : 74.20Z Activités photographiques (100 %),
- Design et mode : 74.10Z Activités spécialisées de design (100 %),
- Galeries d'art : 47.78C Autres commerces de détail spécialisés divers (9,8 %),
- Enchères d'objets d'art : 46.18Z Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (13,9 %).

Enseignement artistique et culturel : 85.52Z Enseignement culturel (100 %) + 85.42Z Enseignement supérieur (31 %).

Patrimoines

Architecture : 71.11Z Activités d'architecture (100 %).

Patrimoine :

- Gestion bibliothèques et archives : 91.01Z Gestion des bibliothèques et des archives (104,1 %),
 - Gestion musées : 91.02Z Gestion des musées (100 %),
 - Gestion sites et monuments historiques : 91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires (100 %),
 - Guides-conférenciers : 79.90Z Autres services de réservation et activités connexes (5,7 %),
 - Restauration : 74.90B Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses (14,5 %),
 - Opérations archéologiques : 74.90B Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses (1,9 %).
-

À lire aussi



16 pages.

Téléchargeable sur le site :
[culturecommunication.gouv.fr/
Etudes-et-statistiques](http://culturecommunication.gouv.fr/Etudes-et-statistiques)
et sur www.cairn.info

CULTURE CHIFFRES 2021-1

Le poids économique direct de la culture en 2019

Laure Turner

En 2019, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, est de 49,2 milliards d'euros. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie s'établit ainsi à 2,3 %, soit un poids stable depuis 2013.

Le recul des branches du livre, et plus particulièrement de la presse, continue de peser sur la croissance. À l'inverse, l'audiovisuel, première branche culturelle en termes de poids économique (28 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles), les arts visuels et le patrimoine, soutiennent la croissance de la valeur ajoutée de la culture. En 2019, le poids de la branche du spectacle vivant (15 % de l'ensemble des branches culturelles) dépasse pour la première fois celui de la presse et du livre.

En 2018, 692 900 personnes travaillent dans les secteurs culturels (2,6 % de la population active), principalement dans le livre et la presse (19 %), les arts visuels (15 %) et l'audiovisuel (15 %). Un tiers des actifs des secteurs culturels sont indépendants, contre seulement 12 % dans la population active de l'ensemble des secteurs.



Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2020

DEPS

1 – Morphologie et économie du champ culturel

Poids économique direct de la culture
Financement de la culture
Entreprises culturelles
Associations culturelles
Commerce extérieur

2 – Formations, emplois et revenus

Emploi culturel
Droits d'auteur et droits voisins
Enseignement supérieur artistique et culturel
Égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication

3 – Approche géographique de l'offre culturelle

Équipements culturels
Présence artistique et culturelle à l'étranger

4 – Pratiques, usages et consommations

Éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
Consommations culturelles des ménages
Tourisme et culture
Langue française et langues de France

5 – Patrimoines

Archéologie
Architecture
Archives
Musées
Sites patrimoniaux

6 – Création artistique et diffusion

Arts visuels
Danse
Spectacles musicaux

7 – Médias et industries culturelles

Cinéma
Internet
Livre et lecture publique
Musique enregistrée
Presse écrite
Radio
Télévision

8 – Calendrier législatif et réglementaire

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Chiffres-clés-statistiques-de-la-culture-et-de-la-communication-2012-2020/Chiffres-clés-2020>

Abstract

Economic analysis of culture turnover for 2nd Quarter 2021

The pandemic has had a serious impact on the cultural sectors. Three successive lockdowns were imposed on the public between March 2020 and June 2021. Businesses and places open to the public were subject to periods of closure. Health protocols for activities have been put in place and venue capacities have been limited. This economic report measures the effect of the health crisis on the commercial cultural sectors for the second quarter 2021 based on turnover figures reported to the Directorate General of Public Finance.

In the second quarter of 2021, after five successive quarters of decline, the turnover of the commercial cultural sectors rose by 3.4 billion euros, representing a 21% increase on the second quarter 2020, the quarter most badly hit by the crisis. However, it did not return to its 2019's second-quarter pre-crisis level, experiencing a loss of 1.84 billion euros (-9%) compared to this equivalent quarter of a "normal" year. The closure period for screening and performance venues during successive lockdowns was longer in the second quarter 2020 than it was for the same period in 2021. This was reflected in a steep increase in cinema screening revenues for Q2 2021 compared to Q2 2020 (+173%) as well as, to a lesser extent, an increase in live performances (+24%). These two sectors continue to be most deeply affected by the crisis when compared to their pre-pandemic situation. Cinema screening revenue for Q2 2021 was down 72% compared to 2019 figures for the same quarter, with the live performance figure down 51%, after a drop of 96% and 60% for the respective sectors for Q1 2021 compared with Q1 2019.

Conversely, the book sector maintained its dynamic growth during this period, with revenues up over 11% on the pre-pandemic second quarter of 2019 (up 10% on the first quarter). This represents a 51% increase in revenue compared with the same quarter of 2020, which itself is primarily down to the dramatic fall in business during the first lockdown. Similarly, the turnover of the recorded music sector during the second quarter 2021 showed a 21% increase compared with the same period 2020. This sector has consolidated its growth, achieving a 6% increase of its turnover for Q2 2019, after a 22% increase in Q1 2021.

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Laure Turner

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>
https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

La crise sanitaire a eu un impact majeur sur les secteurs culturels. Entre mars 2020 et juin 2021, la population a connu trois confinements successifs et plusieurs périodes de fermeture de commerces et de lieux accueillant du public ont été décrétées. Des protocoles sanitaires encadrant les activités et les jauges ont été mis en place, influant directement sur la fréquentation des lieux culturels.

Cette note de conjoncture mesure les effets économiques de la crise sur le champ marchand de la culture, pour le deuxième trimestre 2021, à partir des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises auprès de la Direction générale des Finances publiques.

Au deuxième trimestre 2021, après cinq trimestres consécutifs de baisse, le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands progresse de 3,4 milliards d'euros, soit une hausse de 21%, au regard du deuxième trimestre 2020, trimestre le plus sévèrement marqué par la crise. Il ne retrouve cependant pas son niveau du deuxième trimestre 2019 d'avant-crise, enregistrant une perte de 1,84 milliard d'euros (-9%) par rapport à ce trimestre équivalent d'une année normale.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques
ISBN : 978-2-11-139987-7

